OBSERVATOIRES DE L'AVIFAUNE NORMANDE / GONm : BILAN SYNTHETIQUE 2017

GROUPE ORNITHOLOGIQUE NORMAND
ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE
Téléphone 02 31 43 52 56
Mail secretariat@gonm.org
Site Internet http://www.gonm.org
181 rue d'Auge 14000 Caen

Six observatoires ont progressivement été mis en place par le GONm depuis 1967 afin de suivre au mieux les oiseaux de Normandie : grâce aux données ainsi acquises, le GONm peut suivre au mieux l'évolution des populations d'oiseaux de Normandie. Le présent document présente synthétiquement quelques exemples de résultats du fonctionnement de ces observatoires au cours de l'année 2017.
Nos remerciements aux observateurs et aux organismes qui nous aident dans notre action d'utilité publique.

Observatoire des réserves du GONm

Afin de laisser plus de places aux autres observatoires du GONm, nous ne présenterons pas ici l'activité de l'orbservatoire des réserves du GONm. Celui-ci fait l'objet de deux publications annuelles : une interne, très détaillée, ERG (Etat des réserves du GONm) de 137 pages et une diffusée sur le site RRN n°8 (Réseau des réserves normandes) accesssible avec le lien suivant.

Observatoire des espèces patrimoniales

Un exemple d'espèce suivie par cet observatoire : le grand corbeau

2017 est la treizième année de l'enquête au long cours initiée en 2005, enquête dénommée « Réseau grand corbeau » ; celle-ci repose sur la participation annuelle d'une quinzaine d'observateurs.

Le bilan provisoire de la saison 2017 confirme la dynamique positive des dernières années avec vingt couples cantonnés et sites potentiels : c'est un record d'autant plus qu'il faut le considérer comme un minimum puisqu'il est probable que des sites restent non découverts.

Sur 14 couples considérés nicheurs (au minimum avec rechargement du nid), au moins 8 connaissent un succès (quatre en échec, deux indéterminés) et donnent 16 jeunes à l'envol (maximum de trois jeunes pour un nid).

La population se concentre dans le Cotentin, excepté deux couples dans le Bessin où l'espèce est de retour, après une présence épisodique au début des années 2000.

La répartition de la population par type de site évolue puisque la proportion en carrière augmente (6 nids, soit 40 %) alors qu'elle se stabilise sur les falaises littorales (7 nids, soit 50 %), des couples isolés étant installés sur d'autres types de sites ou site indéterminé (10 %).

En 2017, il y a donc pratiquement autant de couples nicheurs en falaise littorale qu'en carrière ; notons que la production en carrière est meilleure avec 1,5 jeune contre 1 jeune en falaise littorale. Sur les huit sites en carrière, six sont classées en refuge du GONm par convention avec les exploitants.

Rappelons ici que les grands corbeaux normands, bretons et des îles anglo-normandes forment une même population, isolée, celle du Massif armoricain. Une actualisation a été effectuée en Bretagne en 2017, par Thierry Quelennec (coordinateur-Bretagne vivante ornithologie) son coordinateur. Les résultats montrent que l'effectif a continué de progresser depuis les deux derniers bilans de 2008 et 2013 : la population qui avait très fortement décliné, a doublé pour pratiquement retrouver les 70 couples des années 80 ! La colonisation des carrières se poursuit et elles abritent désormais deux tiers des couples.

Un bilan précis du suivi mené depuis quinze ans en Normandie est en cours de rédaction et sera bientôt publié.

Un grand merci aux observateurs du réseau, à Thierry Quelennec ainsi qu'aux carriers des sociétés Leroux-Philippe et Neveux dans le cadre des conventions « refuge » du GONm.

Régis Purenne

Grand corbeau à Carteret (Photo Gérard Debout)

Observatoire des oiseaux marins

Les sites normands les mieux suivis, ceux qui bénéficient de vraies études à long terme, sont des réserves du GONm, comme celle de Saint-Marcouf pour laquelle nous avons désormais un recul de près de 60 ans.

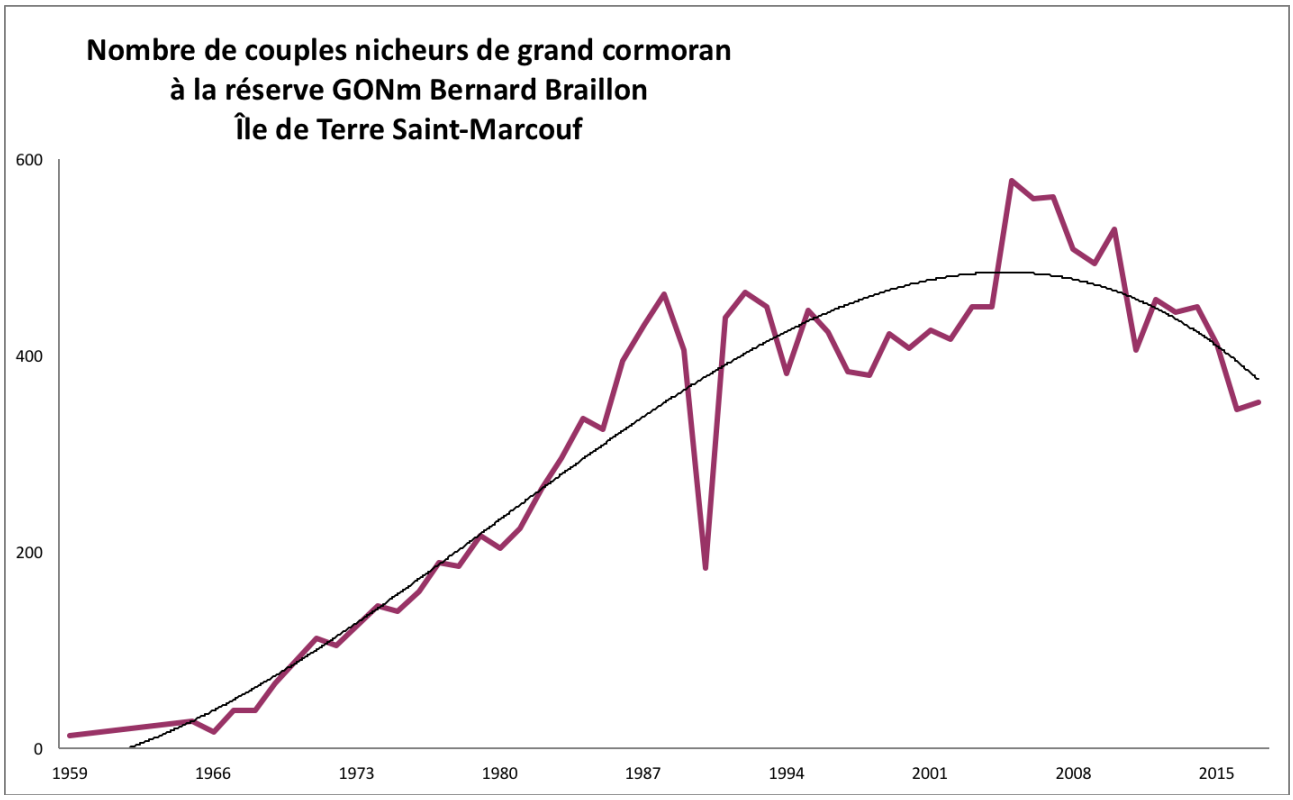

Le déclin du grand cormoran que l'on voit s'amorcer ces dernières années à Saint-Marcouf est, en fait, plus général, ; c'est ce que montre le graphe suivant qui représente le nombre total de couples nicheurs de grand cormoran sur l'ensemble du réseau des réserves du GONm : ceux qui en sont restés avec l'idée qu'il y a de plus en plus de cormorans en Normandie, se trompent.

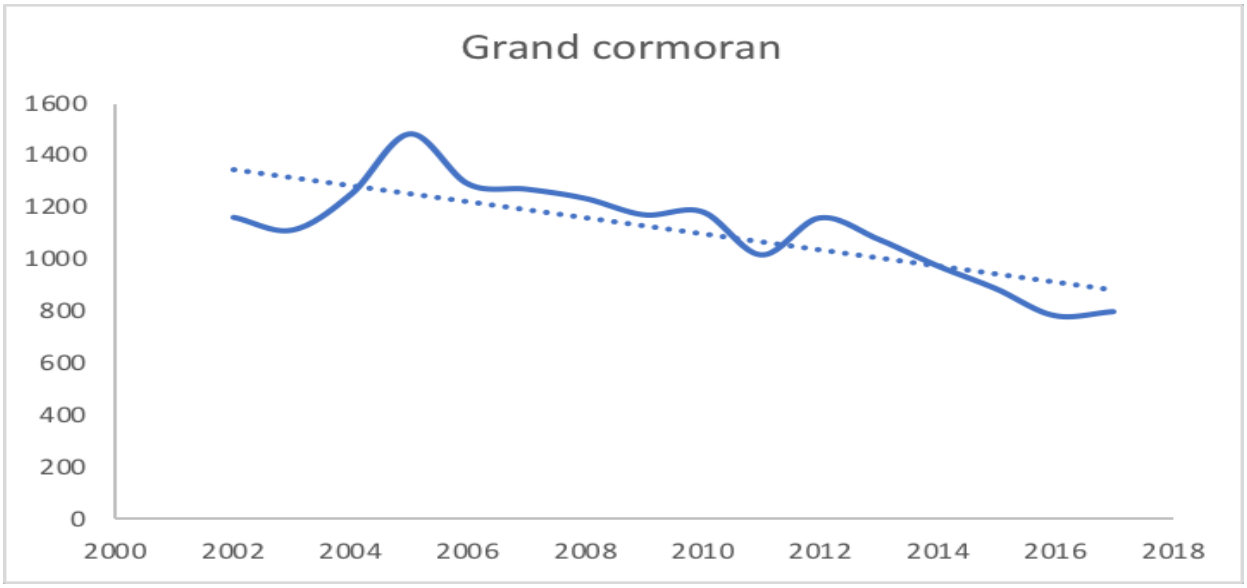

Grand cormoran nicheur à Saint-Marcouf (Photo Gérard Debout)

Gérard Debout

Observatoire des oiseaux d'eau

Oiseaux d'eau hivernants (WI) janvier 2017

Nous étions 107 observateurs en janvier 2017 pour couvrir cette enquête, dont 25 professionnels. Nous avons parcouru 9 000 km, nous y avons consacré 540 heures : soit une valorisation du bénévolat estimée à 11 000 €.

287 667 oiseaux ont été recensés à la mi-janvier 2017, soit 12 % de moins que l'effectif moyen enregistré les dix années précédentes, en raison de l'absence de décompte de laridés au dortoir en baie du Mont Saint-Michel.

Malgré une météorologie relativement clémente sur le nord-ouest de l'Europe à cette date, le nombre d'anatidés, de foulques et de limicoles (espèces les mieux suivis) se situe dans la moyenne (figure 1).

Par ailleurs, en lien avec le bon état de conservation de quelques espèces et l'excellente couverture dont bénéficie cette enquête, les effectifs de six d'entre elles ont atteint un nouveau record : le plongeon catmarin (375), la spatule blanche (64), la bernache nonnette (1 092), l'harelde boréale (11), le goéland marin (9 447), le guillemot de Troil (476).

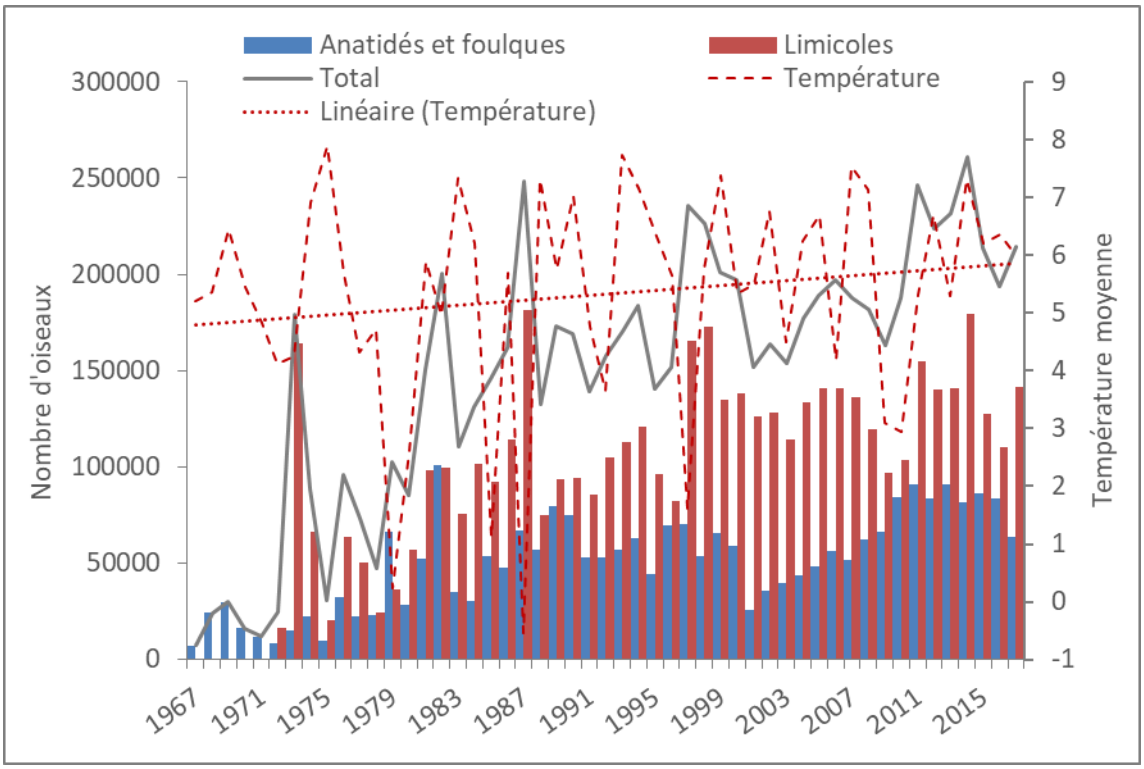

Figure 1 : Nombre d'oiseaux recensés annuellement depuis 1967

La baie du Mont Saint-Michel, que nous partageons avec la Bretagne, a accueilli 24 % de ce total. Viennent ensuite la baie des Veys (12 %), l'estuaire de Seine (11 %), les marais du Cotentin et Bessin (11 %), etc … (figure 2).

Les besoins écologiques des espèces étant variables, les sites d'accueil ne sont donc pas les mêmes selon les groupes d'oiseaux : la répartition des espèces est donc variable.

Ainsi, la Seine-Maritime joue-t-elle un rôle prépondérant pour les oiseaux marins (figure 3) ; le département de la Manche pour les anatidés (figure 4).

Bruno Chevalier

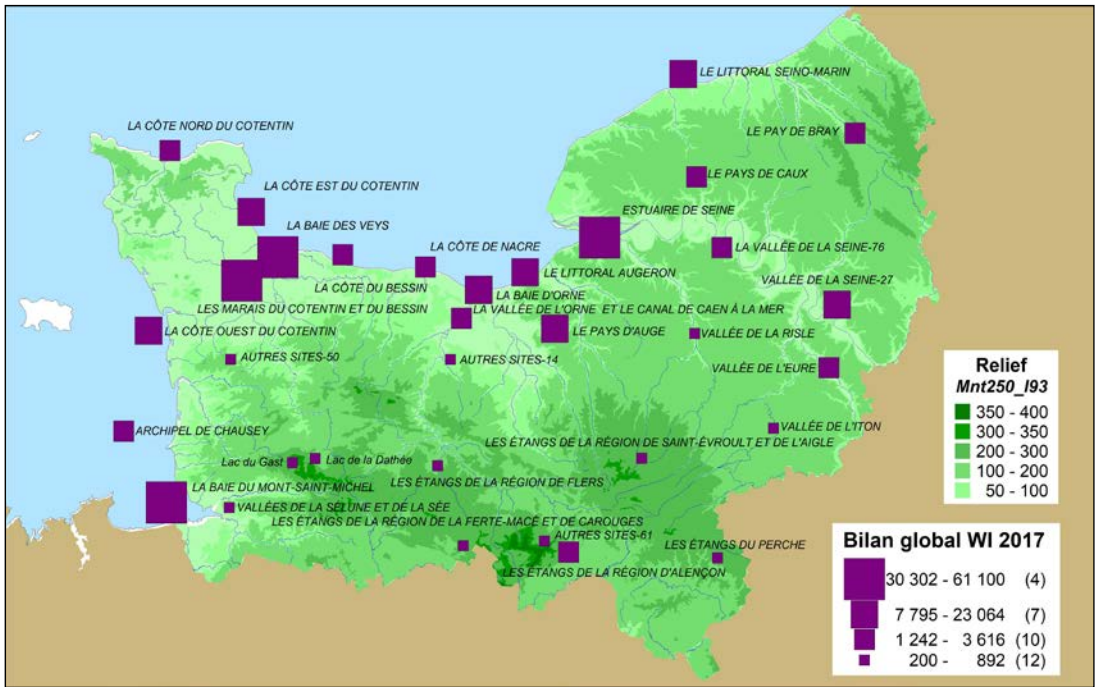

Figure 2 : Nombre d'oiseaux par site fonctionnel en janvier 2017.

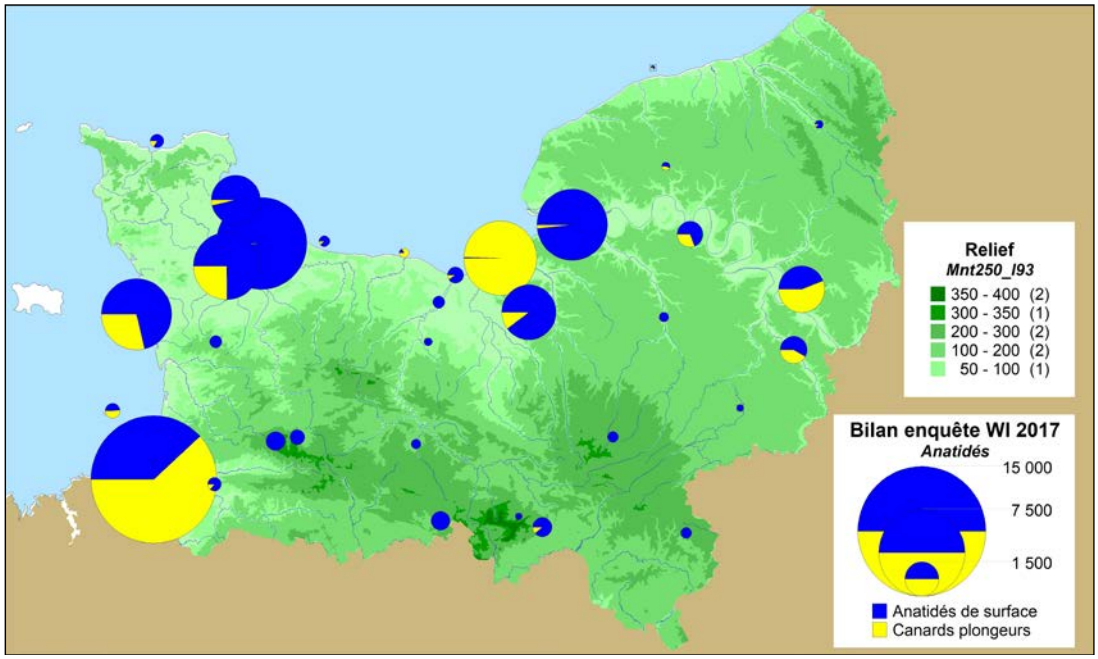

Figure 3 : Répartition des anatidés en janvier 2017

Observatoire des oiseaux communs

Tendances en 2017

Cette enquête vise à établir un indice d'évolution du peuplement des oiseaux les plus communs grâce non pas à des effectifs mais grâce à la simple présence/absence d'une espèce contrôlée sur le long terme et sur des parcours définis, toujours les mêmes et parcourus dans les mêmes conditions.

L'année 2017 est la 21e année de cette enquête au long cours au cours de laquelle 79 observateurs bénévoles ont parcouru 175 circuits trois fois en période internuptiale et trois fois en période nuptiale.

Département	Nombre de parcours 2016-2017	Nombre d'observateurs 2016-2017
Manche	73	30
Calvados	38	17
Orne	11	7
Eure	19	7
Seine-Maritime	34	18
Total Normandie	175	90

Les 175 parcours correspondent à 1 050 trajets, à 525 heures d'observation réalisées à pied, parfois en vélo. Le fichier des observations compte 21 226 données pour l'année 2016-17 (l'année va d'août 2016 à juillet 2017).

Sont retenues comme communes les espèces, parmi toutes celles contactées lors de l'enquête, contactées plus de 75 fois par session. 53 espèces communes sont analysées : 35 sont notées à chacune des six sessions et douze qui ne le sont que lors de trois sessions sur six ; il s'agit de migrateurs avec neuf espèces venant nicher en Normandie et donc observées entre avril et septembre et trois espèces venant hiverner en Normandie, entre octobre et mars.

Le tableau suivant indique le nombre d'espèces par session en fonction de la variation de leur statut :

Nombre d'espèces	à statut stable	en faible déclin	en fort déclin	en augmentation modérée
Août-Septembre	23	14	3	5
Octobre-Novembre	25	10	0	6
Décembre-Janvier	25	9	0	6
Février-Mars	20	12	0	11
Avril-Mai	25	15	0	9
Juin-Juillet	26	17	0	6

Pour les espèces les plus communes et à statut homogène (même variation ou absence de variation lors des six sessions), huit d'entre elles ont un statut stable sans variation notoire, deux sont en déclin modéré et trois sont en faible augmentation.

Nombre d'espèces (fréquence annuelle)	à statut stable	en faible déclin	en fort déclin	en augmentation modérée
6 sessions	8	2		3
5 sessions	8	4		1
4 sessions	4	3		2
3 sessions	5	2		1
2 sessions	10	8		1
1 session	9	14	3	6

Les trois espèces présentant un fort déclin sont deux grands migrateurs : la tourterelle des bois et la fauvette des jardins dont le statut de déclin modéré passe à fort déclin en août-septembre, signant soit un départ anticipé vers le sud, soit une mauvaise reproduction traduite par de rares contacts, soit plus certainement qui s'inscrit dans une décroissance à long terme. La troisième espèce est l'alouette des champs dont le statut de déclin modéré est avéré pour cinq sessions sur six et par un fort déclin lors de la période hivernale.

Les trois espèces en expansion notable sont le pigeon ramier, la poule d'eau et la fauvette à tête noire. Pour beaucoup plus de détails sur les résultats, vous trouverez la synthèse des données dans l'article "Enquête Tendances : résultats pour la période 1995-2016 et de vingt années de prospection en Normandie", qui sera bientôt publié.

Voici deux exemples types d'évolution de population :

Alouette des champs

En février-mars, en période hivernale, l'alouette présente une diminution de 82 % du nombre de contacts en 20 ans, hautement significative (R = 0,91).

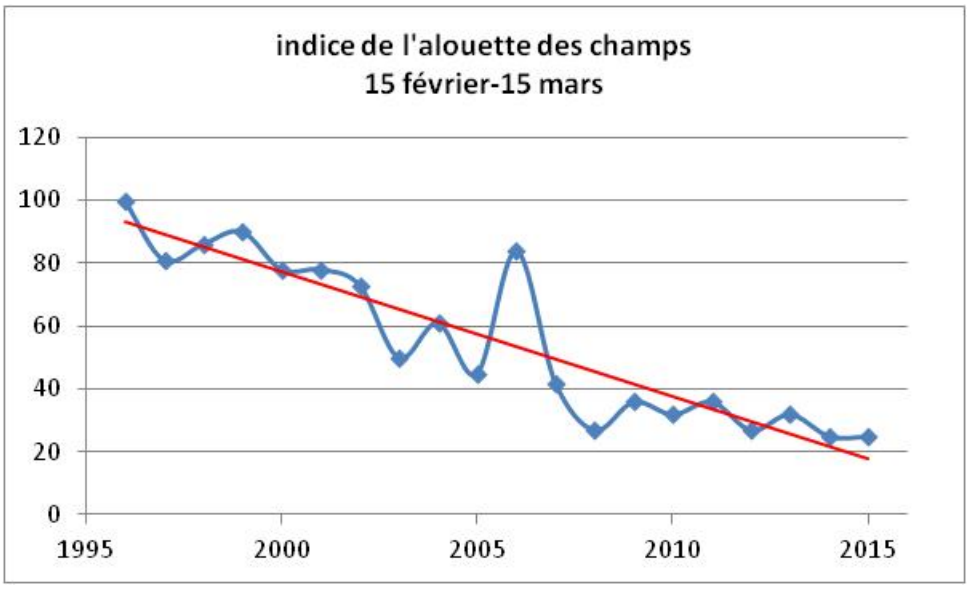

Fauvette à tête noire

En période de nidification, cette fauvette présente une augmentation de 60 % très significative (R = 0,86).

Ce constat général en Normandie peut être localement illustré par l'évolution des effectifs nicheurs à la réserve GONm de Chausey : entre 1988 et 2017, l'effectif nicheur y est passé de 3 couples à 42 couples. Ceci montre l'intérêt des diverses approches développées par le GONm pour permettre au mieux de suivre l'évolution des peuplements d'oiseaux.

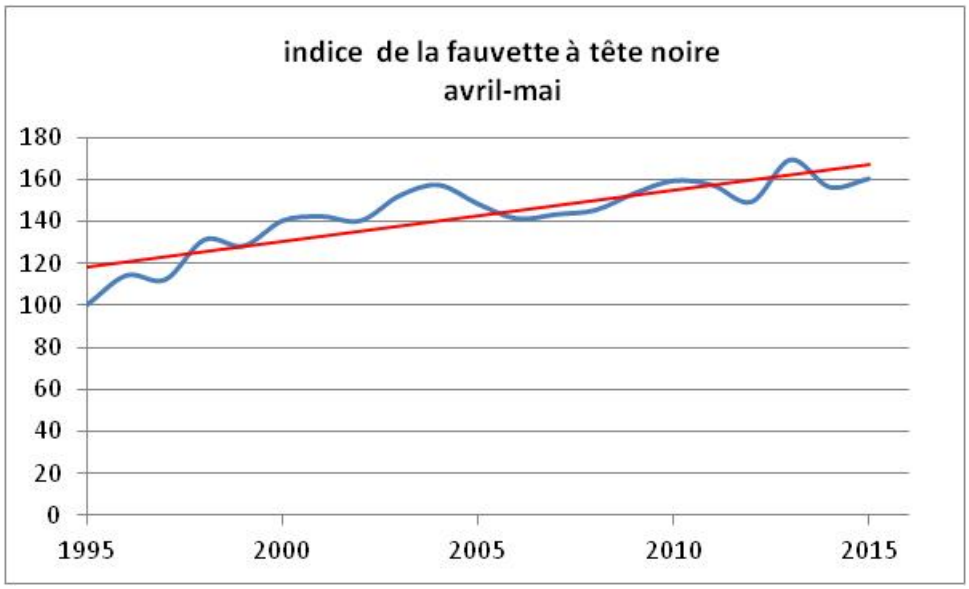

Claire Debout

Observatoire des ZPS de Normandie

Responsable : Gérard Debout

Le contexte

Le GONm a organisé un réseau qui lui permet de suivre les ZPS (zones de protection spéciale) normandes. Rappelons que ces désignations en ZPS sont des engagements internationaux qui nous obligent à connaître le statut des oiseaux sur ces ZPS et à agir pour que ce statut ne s'aggrave pas, voire progresse … ce qui sous-entend une gestion adaptée. Sur la carte du Ministère présentée ci-après, les ZPS sont en hachures oranges. L'initulé de cette carte montre bien quel est l'enjeu. Nous présentons ensuite une carte plus facile à déchiffrer des ZPS normandes.

A titre d'illustration de la façon concrète dont la France entend remplir ses obligations vis-à-vis de l'Union européenne, voici ce qui s'est passé en 2017. Comme tous les états membres de l'Union européenne la France devait adresser à celle-ci un bilan de chaque ZPS. Normalement, dans le cadre d'un « observatoire régional des ZPS » organisé par les services de l'Etat de façon pérenne, un suivi des ZPS devait avoir lieu. Cet observatoire a été fonctionnel un an ; presque dix après, il a fonctionné trois ans ; puis … plus rien depuis 2012. A la fin de l'année 2017, des fiches faisant état d'inventaires ornithologiques des ZPS normandes « apparaissent » ; ces fiches sont des plus fantaisistes : à titre d'exemple, le bécasseau violet est nicheur à Chausey (cete espèce n'a jamais niché en France), le fou de Bassan est nicheur dans les falaises du Bessin (et ces fiches donnent même des effectifs) : nous avons donc refusé de les corriger.

Nous avons appris que ces fiches ont été élaborées au niveau national par la LPO France et le Muséum national d'histoire naturelle qui ne font pas preuve en la matière de grandes compétences scientifiques. Pourtant, cet « observatoire national des ZPS » nous avait reconnu comme coordinateur pour la Normandie :

Région	Département		Structure	Coordinateur, contact
Haute-Normandie	27	Eure	Groupe Ornithologique Normand (GONm)	Gérard Debout
	76	Seine-Maritime		
Basse-Normandie	14	Calvados	Groupe Ornithologique Normand (GONm)	Gérard Debout
	50	Manche		
	61	Orne		

Suite aux démarches entreprises auprès des deux instances nationales susceptibles d'avoir rempli ces fiches pour le compte du Ministère, le Muséum et la LPO, nous ne pouvons que constater qu'il n'y a plus de responsable : devant l'indigence des fiches en question, la LPO renvoie sur le Muséum qui renvoie sur la LPO ….

Nous avons ajouté deux sites au réseau des ZPS formellement désignées, car nous pensons qu'ils mériteraient d'être, eux aussi, des ZPS : la rade de Saint-Vaast-la-Hougue et les Marais de la Dives, mais ils n'ont pas été retenus par l'organisme décisionnaire. Nous avons aussi étendu la zone suivie sur la côte des havres en ne nous cantonnant pas au seul havre de la Sienne. L'ensemble de réseau des principaux sites ornithologiques normands fait l'objet d'une publication annuelle du GONm : EPSION (état des principaux sites ornithologiques normands à diffusion interne).

Ajoutons que ces suivis sont partiellement financés par l'AESN (via l'aide accordée à certains de nos salariés agissant soit en zone humide, soit sur le littoral), ou par l'AFB pour certaines des études consacrées par le GONm aux oiseaux marins.

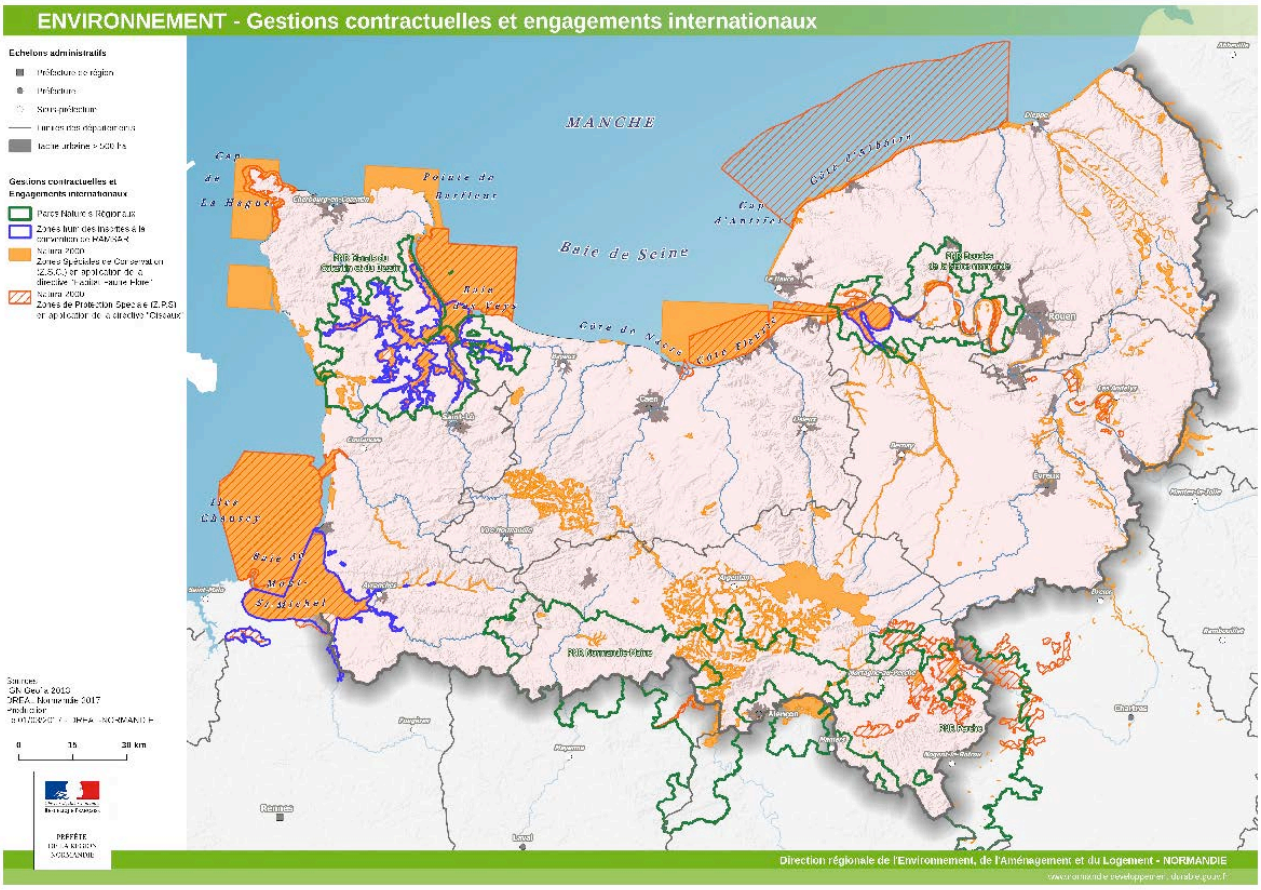

Carte DREAL Normandie : les zones naturelles pour lesquelles des engagements internationaux sont pris

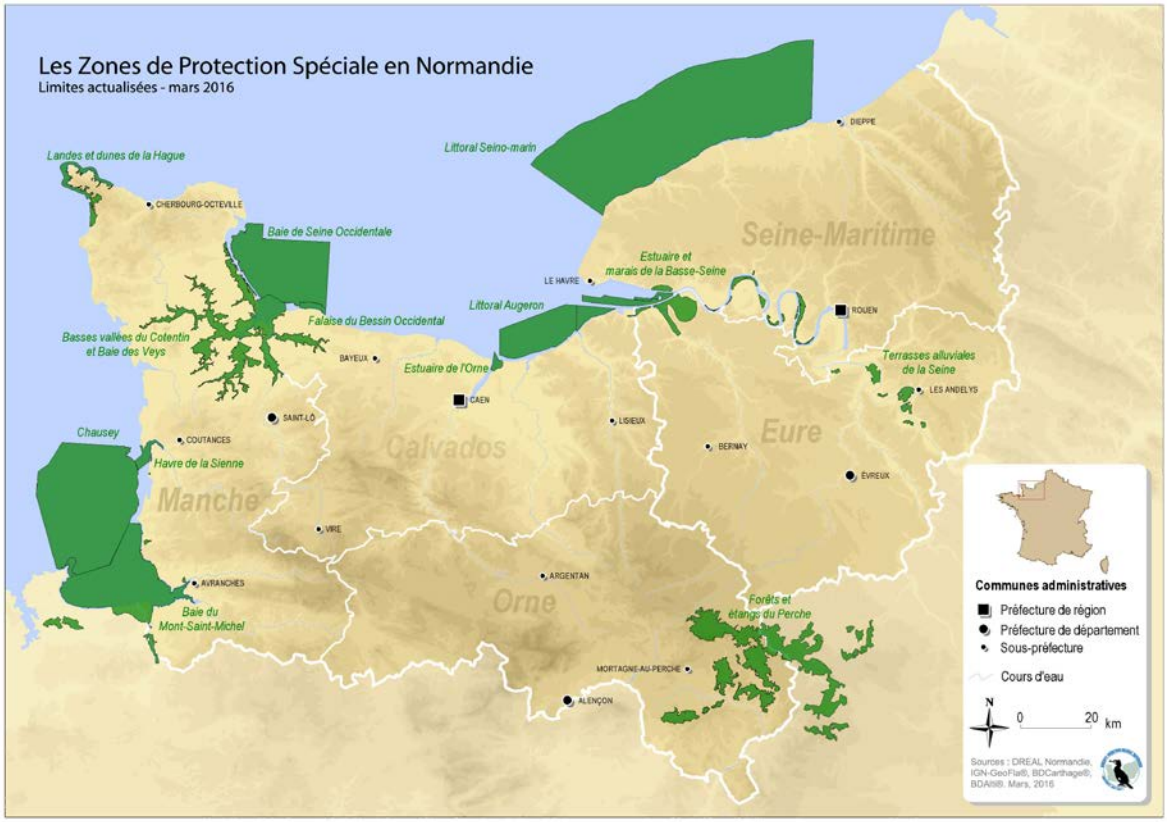

Les ZPS normandes (document GONm)

Commentaires pour l'année 2016-2017

Au total, le fichier 2016-2017 compte 930 lignes de données déjà « agrégées » : une ligne correspond à une espèce et un site.

Notre réseau permet le suivi de ces ZPS ; nos données sont importantes et le tableau ci-dessous présente les espèces des deux annexes de la directive européenne et somme leurs effectifs pour tous les sites suivis. Les données à l'hivernage et à la nidification ; les périodes migratoires n'ont pas été retenues en raison de la difficulté à mettre en œuvre une méthode simple, homogène et adaptée.

67 espèces de l'annexe 1 ont été observées dans les réseau suivi par l'observatoire des ZPS du GONm en 2016-2017 ; 49 sont listées ci-dessous soit parce qu'elles ont niché sur l'un des sites du réseau, soit parce qu'elles y ont hiverné. Les autres ont été observées en migration ou en estivage.

89 espèces de l'annexe 4-2 ont été observées dans les réseau suivi par l'observatoire des ZPS du GONm en 2016-2017 ; 77 sont listées ci-dessous soit parce qu'elles ont niché sur l'un des sites du réseau, soit parce qu'elles y ont hiverné. Les autres ont été observées en migration ou en estivage.

Pour la première fois, aucune barge à queue noire n'a niché cette année 2017 en Normandie. Cette disparition suit de quelques années d'autres disparitions qui se font sous nos yeux dans l'indifférence presque générale, comme celles du pic cendré, du canard pilet, …. Parmi les autres faits marquants, le retour de deux chanteurs de râle des genêts, la nidification de la nette rousse, de l'eider à duvet, de la sterne de Dougall, … elle est assurée pour la grue cendrée, seulement probable pour le combattant (mais c'est déjà beaucoup). Le nombre de colonies de mouette rieuse continue à diminuer et les effetcifs nicheurs normands ne se maintiennent que grâce aux réserves du GONm. Enfin, il faut déplorer qu'une tentative de nidification, pour la première fois hors de Chausey, du harle huppé a été anéantie par un renard qui a tué la femelle.

L'hivernage le plus notable en 2016-2017 concerne l'hivernage des macreuses noire et brune, du fuligule milouinan, d'une importance inégalée depuis de nombreuses années. Nous noterons aussi les effectifs hivernaux du chevalier arlequin et du chevalier guignette.

L'estivage[1] des espèces pour lesquelles la Normandie est importante concerne le puffin des Baléares (assez faible en 2017), le héron pourpré (mal cerné mais plusieurs dizaines d'individus), la spatule blanche (268), la mouette mélanocéphale (plus de 1 000), les sternes (mais très mal suivi), la macreuse noire (de l'ordre de 16 000), le tournepierre à collier (297) et divers autres limicoles, des laridés, ….

Couple de grue cendrée (photo Gérard Debout)

Rouge : espèces de l'annexe 1
Bleu : espèce de l'annexe 4-2
Un chiffre suivi d'un ou deux « + » indique que l'effectif réel est bien supérieur à celui annoncé.

[1] Estivage : séjour d'oiseaux non nicheurs juste après la période de reproduction ou pendant la période de reproduction et avant la migration conduisant sur les sites d'hivernage

Code	Espèce	Effectifs		Code	Espèce		Effectifs
		Hivernage	Nidification			Hivernage	Nidification
		Nombre d'individus	Nombre de couples			Nombre d'individus	Nombre de couples
A01	Plongeon arctique	69		F17	Foulque macroule	12701	349
A02	Plongeon imbrin	8		G01	Huîtrier-pie	18403	233
A03	Plongeon catmarin	473		G02	Vanneau huppé	44346	423
A04	Grèbe huppé	6049	47	G03	Pluvier doré	5589	
A05	Grèbe jougris	3		G04	Pluvier argenté	7734	
A06	Grèbe esclavon	65		G05	Grand gravelot	931	12
A07	Grèbe à cou noir	97	0	G06	Petit gravelot		45
A08	Gr. castagneux	240	55	G07	Grav. collier inter	8	180
A15	Fulmar boréal	214	162	G09	Tournepierre	2011	
B01	Fou de Bassan	3197	0	G10	Bécassine marais	942++	0-1
B02	Grand cormoran	2442	1206	G12	Bécassine sourde	3+	
B03	Cormoran huppé	1417	1338	G13	Bécasse des bois	7++	?
B04	Héron cendré	363	284	G14	Courlis cendré	8763	84+
B05a	Grande aigrette	166	14	G15	Courlis corlieu	2	
B06	Aigrette garzette	901	478	G16	Barge à queue noire	2309	0
B07a	Héron garde-bœufs	302	176	G17	Barge rousse	2173	
B10	Butor étoilé	6	10	H01	Chevalier arlequin	13	
B11	Cigogne blanche	190	298	H02	Chevalier gambette	654	12
B12	Cigogne noire		0 à 1 ?	H04	Chevalier aboyeur	38	
B13	Spatule blanche	69	1	H05	Chevalier culblanc	30	
C01	Cygne tuberculé	1054	39	H07	Chevalier guignette	16	
C02	Cygne sauvage	9		H08	Bécasseau maubèche	6650	
C02a	Cygne Bewick	4		H09	Bécasseau minute	1	
C04	Oie rieuse	45		H11	Bécasseau violet	34	
C05	Oie cendrée	718	1	H12	Bécasseau variable	35738	
C05c	Bernache nonnette	1092		H14	Bécasseau sanderling	5268	
C06	Bernache cravant	6369		H15	Combattant varié	70	1
C06a	Bernache ventre clair	1455		H16	Échasse blanche		63
C07	Tadorne Belon	3214	169	H17	Avocette élégante	529	78
C07a	Tadorne casarca		1	H20	Œdicnème criard	0	8
C08	Canard colvert	4380	405	J05	Goéland marin	8223	1015
C09	Sarcelle d'hiver	7619	8	J06	Goéland brun	1838	133
C10	Canard chipeau	563	10	J06a	Goéland leucophée	75	**1**
C11	Canard siffleur	5569		J06b	Goéland pontique	2	
C12	Canard pilet	1041	0	J07	Goéland argenté	21012	2645
C13	Sarcelle d'été		40	J08	Goéland cendré	5894	0
C14	Canard souchet	2305	17	J10	M. mélanocéphale	329	523
D01	Nette rousse	5	4	J11	Mouette rieuse	55382	683
D02	Fuligule milouin	2699	17	J13	Mouette pygmée	18	
D04	Fuligule morillon	2173	6	J15	Mouette tridactyle	44	1178
D05	Fuligule milouinan	107		K01	Guifette noire		
D06	Eider à duvet	403	1-2	K06	Sterne pierregarin		170
D07	Macreuse noire	23324		K08	Sterne de Dougall		1
D08	Macreuse brune	381		K10	Sterne caugek	106	13
D09	Harelde boréale	1		K11	Pingouin torda	398	
D10	Garrot à œil d'or	55		K13	Guillemot de Troïl	55	
D11	Harle piette	6		L11	Hibou des marais	21	0
D12	Harle huppé	310	5	M01	Engoulevent		29+
D13	Harle bièvre	4		M05	Martin-pêcheur	28	29+
E11	Milan royal	1	0	M06	Guêpier d'Europe		0
E13	Bondrée apivore		1++	M10	Pic cendré	1	0 ?
E14	Busard roseaux	80	17	M11	Pic noir	5	3
E15	Busard St-Martin	41	6	M13	Pic mar	2	2
E16	Busard cendré		4	N05	Alouette lulu	25	
E18	Balbuzard pêcheur	2	0	N07	Alouette hausse-col	2	
E19	Faucon pèlerin	28	9	N08	Hirondelle rivage		708
E21	Faucon émerillon	10		P08	Pie-gr écorcheur		180
F08	Caille des blés		?	Q12	Gorge-bleue		190
F10	Grue cendrée	0	1	R02	Loc. luscinioïde		8+
F11	Râle d'eau	67	55	R05	Phragmite joncs		+
F12	Marouette ponctuée		2	S07	Fauvette pitchou	2	39+
F15	Râle des genêts		2	U07	Bruant des neiges	5	
F16	Poule d'eau	750++	195++	U07a	Bruant lapon	90	